Date d'émission: 19.04.2022 Numéro de version 3 Révision: 18.08.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - Nom du produit: Oil Treatment
 - · Code du produit: 206228
 - · Emploi de la substance / de la préparation additif dans l'huile moteur
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:
 CPS Product Inc. USA
 1010 East 31st Street
 Hialeah, FL 33013 USA
 Phone: (305) 687 4121
 Email: cs@cpsproducts.com
 - · Contact par courriel: cs@cpsproducts.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
 - · Pictogrammes de danger néant
 - Mention d'avertissement néant
 - · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers
 - · **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges
 - · Composants chimique: néant
 - · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
 - · Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 2)

Date d'émission: 19.04.2022 Numéro de version 3 Révision: 18.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 1)

Laver à l'eau et au savon. Consulter le service médical si l'irritation se développe. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vetements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

· Après contact avec les yeux:

Rincer avec soin à l'eau. Retirer les lentilles de contact si cela s'avère opportun et facile. Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

· Après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau.

Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Si conscient, donner de petites quantités d'eau à boire.

Arrêter si la victime se sent malade.

Ne pas faire vomir.

Si symptomes persistent, consulter un médecin.

· Indications destinées au médecin: un traitement symptomatique

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausées

Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion d'une petite quantité de ce matériel entraînera risque sanitaire sérieux.

Peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, oedème, sécheresse et craquellement de la peau.

vomissement

voir la section 11

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires un traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pour plus d'informations, voir section 10.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité:

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut éclabousser les éléments proches.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Évacuer les personnes de la zone dangereuse

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

(suite page 3)

Date d'émission: 19.04.2022 Numéro de version 3 Révision: 18.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 2)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

Matériel peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique.

Température maximale de traitement: 70 °C, 158 °F

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- · Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Température maximale de conservation: 45 °C, 113 °F

Stocker dans un endroit frais, sec, un endroit sombre, loin des rayons directs du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Autres limites d'exposition

Contient de l'huile minérale. Dans les cas propices à la formation de brouillards, vérifier la PEL de 5 mg par mètre cube de l'OSHA et la TWA de 5 mg par mètre cube de l'ACGIH pour contrôler d'éventuels brouillards d'huile minérale.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- · Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Suppression de tous les vêtements souillés ou contaminés.

Protection des mains:





Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

(suite page 4)

Date d'émission: 19.04.2022 Numéro de version 3 Révision: 18.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 3)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection. S'il y a un danger d'éclaboussures ou de brouillard porter des lunettes à coques latérales ou un écran facial.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

· Aspect:

Forme: LiquideCouleur: AmbréOdeur: Douce

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité:

ensité: Non déterminée.

Densité relative à 20 °C 0,84-0,88

Densité de vapeur: Non déterminé.

Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

· **Dynamique:** Non déterminé.

• Cinématique à 40 °C: >21 cSt (DIN 53211/4)

(suite page 5)

Date d'émission: 19.04.2022 Numéro de version 3 Révision: 18.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 4)

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Oxydants forts

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Inhalatoire LC50/4 h (vapor) 767 mg/L (rat)

- · Effet primaire d'irritation:
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite.

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Ingestion:** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Indications toxicologiques complémentaires:
 - · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FR

Date d'émission: 19.04.2022 Numéro de version 3 Révision: 18.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Non déterminé
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
· 14.1 Numéro ONU	
· ADR. IMDG. IATA	néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR néant · IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA

· Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

• 14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention Marpol et au recueil

IBC Non applicable.

(suite page 7)

Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 19.04.2022 Numéro de version 3 Révision: 18.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 6)

· "Règlement type" de l'ONU:

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

néant

- · Directive 2012/18/UE
 - · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Date d'émission: 13/FEB/2017
 Contact: Engineering Department
- · Issue Date 18.08.2015
- · Changements de Révision:

v 1.0 - original SDS release (18/AUG/2015)

v 2.0 - revised section 2&3 (13/FEB/2017)

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

FR •